CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20401** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 02/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN
Siret : 421 856 378 00029
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 2106714
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 395853F1247001/001 530387/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 395853F1247001/001 530387/0
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : SOLS ATLANTIQUE

Sigle : SOLS ATLANTIQUE
7 RUE DE NOISIEL
77340 PONTAULT-COMBAULT

Téléphone : 01 64 43 93 17 **Fax :** 01 60 29 08 22
Portable : 06 26 15 33 02
Responsabilité légale :
COELHO ALMEIDA MARIO GÉRANT

Site Internet : http://www.sols-atlantique.fr
E-mail : contact@sols-atlantique.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 497 107 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2151	Dallage courant (Technicité courante)	6	13/05/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/07/2026 10:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.